

## Le Bénin à l'heure du renouveau démocratique

**L**E Bénin est le pays d'Afrique de l'Ouest ayant connu le plus de remous ces trois dernières années. L'effervescence récente de l'ex-Dahomey a conduit ces six derniers mois à une accélération du cours des événements. La nouvelle page de l'histoire béninoise qui s'écrit est l'aboutissement d'une crise lancinante qui a accouché de nouvelles institutions et d'une nouvelle configuration politique, mutations qui génèrent de nouvelles perspectives.

### Faillite financière et réformes politiques

La crise politique béninoise trouve son origine dans les difficultés économiques et financières auxquelles a été confronté le régime de Cotonou. Les difficultés dues à la crise économique mondiale, à la récession nigériane, à la gabegie et à la gestion patrimoniale des deniers publics ont affaibli le pouvoir politique. Dès lors, les remous récents ont enclenché une spirale contestataire dont les enseignants ont constitué le fer de lance et qui s'est radicalisée, allant au-delà des reven-

dications de survie (salaires, bourses, paupérisation croissante, malaise social, clochardisation urbaine...) pour exiger des réformes politiques : multipartisme, respect des droits de l'homme, démission du président Kérékou, etc. Ce dernier, personnage central du système politique, tenta vainement de désamorcer le mécontentement populaire, alternant menaces, répression et paiement au compte-gouttes des salaires. De même, il tenta une timide ouverture (remaniement ministériel du 4 août 1989, amnistie du 29 août 1989, libération graduelle des prisonniers politiques, promesses diverses). Il parvint un moment à maintenir sous perfusion l'économie du pays grâce aux aides exceptionnelles françaises et aux flux financiers injectés par les bailleurs de fonds (Banque mondiale, FMI, CEE notamment).

Toutefois, face à la perduration des arriérés de salaires (1), à la paralysie de l'économie et de l'administration par des grèves intempestives, à la grogne populaire, à l'audience croissante de l'opposition clandestine et exilée, et au sabordement de la centrale syndicale unique, le président Kérékou dut se résoudre à lâcher du

lest. L'impératif de réforme du système politique qui répondait également à la déliquescence du régime ainsi qu'à l'obsolescence du PRPB (Parti de la révolution populaire du Bénin), parti unique, allait se traduire par un revirement frappant : la renonciation, le 7 décembre 1989, au marxisme-léninisme.

En tournant casaque de la sorte, nonobstant des résistances au sein du parti, le président Kérékou, qui venait d'être réélu en juillet 1989 pour cinq ans, tout en faisant preuve de courage, cédait aux pressions conjointes de la rue et des bailleurs de fonds et débloquent un système politique enrayé. Ce recentrage fut parachevé par la tenue d'une Conférence nationale de réconciliation à laquelle étaient représentées toutes les forces vives du pays, soit 488 délégués représentant toutes les catégories socioprofessionnelles et confessionnelles ainsi que toutes les sensibilités politiques (52 sensibilités recensées, dont le PRPB).

Bien qu'elle se heurta à de multiples difficultés (2), la Conférence nationale des forces vives de la nation prit des décisions concrètes. Grâce à l'habileté de son président, aux multiples tractations et aux concessions réciproques, un consensus put être dégagé, qui permit, chose inédite dans la vie politique du pays, une transition non violente ouvrant la voie à une alternance pacifique et démocratique. Il faut dire que les protagonistes à la Conférence prirent, malgré leurs dissensions, conscience de la nécessité de ne pas déboucher sur une impasse ou de paver la voie à d'éventuels militaires candidats au pronunciamiento. Il n'existait en effet pas d'autre solution crédible et réaliste ; aussi, le président Kérékou donna, certes après quelques mises en

garde et tergiversations, son aval à la mise en œuvre des décisions de la Conférence.

Les résultats concrets et prometteurs issus des débats en assemblée plénière et en commission ont redonné espoir à la population, lassée des soubresauts et de la disette financière. Ces résultats ont généré un début de confiance dans le pays grâce à l'élaboration d'un projet de société qui devra se traduire dans les faits grâce aux multiples réformes envisagées (3). Les résolutions de la Conférence ont opéré un changement radical qui s'est traduit par l'instauration d'institutions et de mesures de transition en attendant leur consécration finale pour la nouvelle Constitution à soumettre à référendum le 1<sup>er</sup> juillet 1990, après promulgation et amendement. Sur la base de cette Constitution, des élections présidentielles et législatives auront lieu le 27 janvier 1991, ce qui devrait permettre l'installation, le 12 mars 1991, des nouvelles institutions. D'ores et déjà, la Conférence nationale a entériné le choix de la Commission constitutionnelle par elle diligentée, pour un multipartisme intégral. Ce multipartisme sera assorti d'un régime

(1) Les fonctionnaires béninois connurent jusqu'à sept mois d'arriérés.

(2) Véritable foire d'empoigne, la Conférence se déroula dans un climat d'inquiétude et d'espoir. D'où un suspense exacerbé par de nombreux points d'achoppement, les tensions, rumeurs, accusations, manœuvres dilatoires, incidents et gaffes divers. On frôla la catastrophe à plusieurs reprises et le président Kérékou dut mettre en garde les participants contre un coup d'État civil.

(3) Celles-ci doivent connaître un début d'application durant la période de transition. Il s'agit, entre autres, de la libéralisation de l'économie, de la réforme des finances publiques, du code de commerce et des investissements, du système judiciaire, du statut de la fonction publique, de la révision des critères de nomination, de l'augmentation des prestations sociales et sanitaires, etc.

semi-présidentiel où le président sera élu au suffrage universel avec un mandat de cinq ans renouvelable une fois, possibilité étant donnée à l'actuel président de se présenter aux élections. Le Parlement, qui sera composé d'une seule chambre, sera élu au suffrage universel direct tandis que le gouvernement sera dirigé par un Premier ministre choisi au sein de la majorité parlementaire et responsable devant le Parlement. La panoplie des grandes institutions sera complétée par une Cour constitutionnelle et un Conseil économique et social.

L'exécution des décisions de la Conférence s'est traduite par la mise en place, pour une durée de onze mois, de deux institutions essentielles : il a donc été créé un Haut Conseil de la République composé de membres du Présidium ayant dirigé les travaux de la Conférence, des anciens présidents, des présidents des commissions techniques, des représentants des six provinces du pays et d'autres membres élus.

Le Haut Conseil de la République assure le pouvoir législatif, contrôle le suivi des décisions de la Conférence, et l'exécutif. Il popularisera le projet de Constitution et recevra les amendements y afférant, de même qu'il supervisera les élections.

Après l'abrogation de l'ancienne Constitution (la Loi fondamentale), la dissolution de l'ancien parlement

par Nicéphore Soglo, technocrate, ancien administrateur à la Banque mondiale, élu à la Conférence par un large consensus, devrait cohabiter avec le président Kérékou dont les prérogatives ont été réduites (4).

### Espoirs, défis et ajustement économique

Le processus de redémocratisation en cours permettra à l'ancien « quartier latin de l'Afrique », de redorer son blason passablement terni. D'ores et déjà l'on peut noter un redémarrage des activités grâce au paiement partiel des arriérés de salaires, un rétablissement des libérés individuelles, la libération des prisonniers politiques. La carrière et la détermination du nouveau Premier ministre devraient rassurer investisseurs et bailleurs de fonds, redonner un nouveau souffle à l'intérieur du pays tout en ralliant les forces et éléments centrifuges, toutes choses qui sont censées être facilitées par le vent de consensus qui souffle en ce début de nouveau cycle politique.

Néanmoins, la nouvelle équipe dirigée par Nicéphore Soglo doit assumer un lourd héritage. Elle doit faire montre de hardiesse et de courage pour revigorer une économie exangue. Devant réhabiliter un secteur parapublic et bancaire en déconfiture, éponger les arriérés de salaires et assainir les finances publiques (notamment par la réduction des effectifs de la fonction

currencée par un secteur informel important et connaissant une perturbation de sa rente de situation vis-à-vis du Nigeria et des pays enclavés.

La pauvreté du pays, les rigidités structurelles et les pesanteurs actuelles ne sont pas de nature à faciliter le respect des engagements pris au titre du Programme d'ajustement structurel signé avec les institutions de Bretton-Woods en juin 1989, programme déjà passablement compromis par les turbulences antérieures. Les besoins de liquidités dépassant les décaissements promis par les bailleurs de fonds et les nouveaux flux financiers à injecter par ceux-ci ne devant pas servir exclusivement à payer les fonctionnaires, on voit mal comment l'actuel gouvernement pourrait ne pas pratiquer la politique de la main tendue ou exiger le recouvrement des sommes détournées. Ce faisant, il prête le flanc aux griefs de recolonisation déjà nourris par l'immixtion

une certaine transparence. De ces facteurs dépendront les résultats de l'actuel gouvernement qui conditionneront à leur tour l'action et la stabilité des gouvernements ultérieurs (probabilité faible ou forte de l'impopularité des décisions de celles-ci identifiées à un parti ou à une coalition de partis).

En outre, plusieurs questions restent en suspens. Il s'agit, pour instaurer « la nouvelle éthique » prônée, de la moralisation de la vie publique, de la vérification des biens des anciens dignitaires, de la répression de l'enrichissement illícite... toutes mesures qui peuvent être génératrices de réglements de comptes, de velléités revanchardes, de passions, de dissensions aiguës...

D'autres interrogations subsistent ; elles ont trait à la reconversion et au recyclage des anciens dignitaires, à l'attitude de l'armée dont de nombreux officiers ont goûté aux délices du pouvoir (et

d'influer sur le renouveau démocratique.

Le passage d'un régime unanime à un régime démocratique qui s'opère au Bénin repose sur la bonne conduite, le volontarisme, le degré de responsabilité et la capa-

systeme politique sur lequel débouchera l'expérience impulsée il y a quelques mois. De la lettre et de l'esprit de cette Constitution, de la capacité des constituants béninois à élaborer des règles et mécanismes susceptibles d'accoucher d'un